

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2158

présenté par  
M. Ferrand  
-----

### ARTICLE 53 BIS

À l'alinéa 2, après la dernière occurrence du mot :

« santé, »,

insérer le mot :

« l' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.